

Ressources Humaines

REF : DRH2014007

Signataire : BC

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

EXPOSE :

Dans le cadre de l'évolution des besoins des services communaux et des modifications statutaires , il vous est soumis la modification du tableau des effectifs. Le tableau des effectifs est le recensement des postes budgétairement financés sur lesquels le Maire a la possibilité de recruter. Il est établi par filières, cadres d'emplois et grades et fait figurer le nombre de postes budgétaires et le nombre de postes pourvus.

Chaque année, plus de 150 postes sont laissés vacants suite à mutation, détachement ou départ en retraite, auxquels s'ajoutent environ 120 changements de poste et plus de 750 évolutions de carrière dont près d'une centaine de changements de grade par avancement ou promotion interne. Les mobilités internes, qui peuvent impliquer des changements de filières, les recrutements, qui peuvent se faire sur des grades différents de celui qui occupait le poste jusqu'alors, les avancements de grade ou des promotions internes dont bénéficient les agents durant l'année comme les réussites aux concours induisent des changements de grade et nécessitent que le tableau des effectifs soit modifié en conséquence, afin de permettre les recrutements et évolutions de carrière qui en découlent.

Les modifications qui vous sont proposées représentent 144 transformations de postes, qui sont obtenues en créant d'un côté 144 postes dans certains grades et en en supprimant autant dans d'autres. Le nombre de postes budgétaires de la collectivité reste stable à 1811 unités.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces modifications apportées au tableau des effectifs de la ville d'Aubervilliers.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|---------------|-------------------|-----------------|
| Eric PLEE | Représenté par : | Mériem DERKAOUI |
| Josiane MILLA | Représentée par : | Thérèse MBONDO |
| Rachid ZAIRI | Représenté par : | Claire VIGEANT |
| Hakim RACHEDI | Représenté par : | Omar AIT BOUALI |

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines**

Ressources Humaines

REF : DRH2014007

Signataire : BC

OBJET : Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant l'évolution des besoins des services communaux,

Considérant qu'il convient d'apporter au tableau des effectifs les modifications suivantes,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE : la création des 144 emplois suivants :

- 1 administrateur
- 8 attachés
- 11 rédacteurs principaux de 2^{ème} classe
- 1 rédacteur
- 3 adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe
- 6 adjoints administratifs de 1^{ère} classe
- 1 ingénieur en chef
- 1 ingénieur principal
- 2 techniciens principaux de 2^{ème} classe
- 1 technicien
- 12 adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe

- 28 adjoints techniques de 1^{ère} classe
- 2 assistants socio-éducatifs principaux
- 3 assistants socio-éducatifs
- 7 éducateurs de jeunes enfants principaux
- 21 ATSEM principaux de 2^{ème} classe
- 1 agent social principal de 1^{ère} classe
- 3 agents sociaux de 2^{ème} classe
- 1 psychologue de classe normale
- 3 infirmiers de soins généraux de classe supérieure
- 1 infirmier de classe normale
- 1 technicien paramédical de classe supérieure
- 1 auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe
- 5 auxiliaires de puériculture principaux de 2^{ème} classe
- 4 auxiliaires de soins principaux de 2^{ème} classe
- 1 éducateur des activités physiques et sportives
- 1 opérateur
- 2 animateurs
- 7 adjoints d'animation de 2^{ème} classe
- 1 chef de service de police principal de 1^{ère} classe
- 2 médecins spécialistes

DECIDE : la suppression des 144 emplois suivants :

- 2 directeurs généraux adjoints
- 1 attaché principal
- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 9 adjoints administratifs de 2^{ème} classe
- 1 ingénieur
- 1 technicien principal de 1^{ère} classe
- 1 agent de maîtrise principal
- 4 agents de maîtrise
- 16 adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
- 61 adjoints techniques de 2^{ème} classe

- 2 conseillers socio-éducatifs
- 4 éducateurs de jeunes enfants chef
- 3 éducateurs de jeunes enfants
- 1 ATSEM principal de 1^{ère} classe
- 16 ATSEM de 1^{ère} classe
- 1 agent social principal de 1^{ère} classe
- 1 psychologue hors classe
- 3 cadres de santé infirmier
- 3 infirmiers de soins généraux hors classe
- 1 technicien paramédical de classe normale
- 3 auxiliaires de puéricultures de 1^{ère} classe
- 3 auxiliaires de soins de 1^{ère} classe
- 1 adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 3 adjoints d'animation de 1^{ère} classe
- 1 chef de service de police principal de 2^{ème} classe
- 1 contrôleur de gestion

APPROUVE : le nouveau tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours

L'Adjoint Délégué



Mme Leïla TLILI
7^{ème} Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le : 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué



Mme Leïla TLILI
7^{ème} Adjointe au Maire